

Communiqué

## Rencontres de la Transmission Reprise 13 décembre 2021

La part des dirigeants de PME âgés de 60 ans et plus est passée de 17,4 % en 2010 à 20,5 % en 2016 en France.

En Occitanie, **34 800** entreprises sont susceptibles d'être transmises au cours des prochaines années suite au départ à la retraite de leur dirigeant non-salarié.

Dans le Gers, **35%** des dirigeants des entreprises inscrites au registre du Commerce et des Sociétés ont plus de **55 ans**.

Le sujet de la transmission / reprise d'entreprise représente un **enjeu majeur**, économique et social, pour notre territoire.

Or la transmission de son entreprise ne s'improvise pas, elle s'**anticipe**. Vendre ou transmettre est une démarche qui se prépare longtemps à l'avance, idéalement 5 ans avant. C'est un processus long, notamment dans les TPE où le lien entre le dirigeant et l'entreprise est très fort et où il faut organiser la transmission d'un savoir-faire, d'un réseau et d'une clientèle qui dépendent le plus souvent du chef d'entreprise lui-même.

C'est une **priorité** pour la CCI du GERS qui est présente pour conseiller cédants et repreneurs :

- en sensibilisant et accompagnant les cédants dans ce long processus (plus de 50 cédants accompagnés chaque année par la CCI)
- en œuvrant à la mise en relation des offres et des demandes via notamment le site [www.transentreprise.com](http://www.transentreprise.com) (plus de soixante offres d'entreprises à reprendre sont diffusées actuellement pour notre département, chaque année plus de 100 mises en relation cédants-repreneurs réalisées par la CCI)
- en étudiant la viabilité des projets de reprise
- en informant le repreneur sur les formules de reprises possibles, les possibilités de financement ou d'aides

Le temps fort de cette fin d'année aura lieu le **13 décembre** à Auch, avec les **Rencontres de la Transmission Reprise**, coorganisées par la CCI, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre d'Agriculture dans le cadre du Plan Entreprendre Occitanie piloté par la Région et animé par Ad'Occ.

Au cours de la matinée, des **experts de la transmission / reprise** seront à la disposition des chefs d'entreprises cédants et des candidats à la reprise pour les conseiller, les guider et les orienter.

En parallèle, deux **conférences** animeront la matinée afin d'apporter éclairages et échanges collectifs.

Le programme sera le suivant :

*08h30 - Accueil*

*9h00 - Ouverture des Rencontres*

*9h15 à 12h30 - Rendez-vous Experts (Conseillers CMA/CCI/CA, Experts-comptables, Notaires, Avocats, Banques, Structures partenaires)*

*9 h 30 / 10 h : Conférence « Les enjeux humains de la transmission/reprise d'entreprises »*

*10 h 15 / 10 h 45 : Conférence « Créer ou Reprendre une entreprise : quelles différences ? »*

*12 h 30 : Clôture des rencontres*

C'est important pour l'économie du département que nous nous mobilisions tous sur ces **enjeux de la transmission-reprise**. Nos trois chambres consulaires encouragent les cédants ou candidats à la reprise à venir rencontrer en toute confidentialité nos conseillers et nos partenaires experts afin de mieux appréhender et préparer leur projet.

Inscription : <http://www.cma-gers.fr> ou <https://www.gers.cci.fr>